



Selon le Conseil National de la Communication (CNC) du Cameroun, certains médias s'illustrent, à travers, des émissions interactives ou des déclarations outrageuses, par la diffusion des propos tendancieux, des jugements inappropriés, des commentaires séditieux ou des réactions discourtoises.

Dans un communiqué, le président de l'institution, Joseph Chebongkeng Kalabubsu tient à rappeler à l'ordre l'ensemble des acteurs du secteur médiatiques, sans pour autant, remettre en cause le principe de la liberté de presse consacrée par la loi fondamentale du Cameroun.

**Lire ci-dessous l'intégralité du Président u CNC :**

